

Editorial

La réforme d'APB pour une meilleure orientation de nos néo-bacheliers ?

Chaque année, les universités françaises attirent de plus en plus d'étudiants. Selon les estimations ministérielles, les universités ont accueilli en 2015 plus de 38700 étudiants, soit une augmentation de 1,5% par rapport à 2014. A UT1, cette augmentation touche l'ensemble des composantes mais concerne plus particulièrement les L1 de la filière Economie qui a connu une progression importante passant de 990 à 1320 inscrits à la rentrée 2015, soit 30% d'augmentation.

Malgré l'accroissement constant de l'accueil des étudiants par les universités, on constate que l'offre ne suit pas toujours la demande. A la rentrée 2015, 800 bacheliers se sont retrouvés ainsi sans affectation. Afin de remédier à ce problème, la ministre a vu la nécessité de réformer APB (Admission Post Bac - portail unique permettant au futur bachelier de s'inscrire simultanément dans la plupart des formations postsecondaires), avec une attention particulière à ce que « Les lycéens de la voie générale devront obligatoirement choisir une filière «libre», c'est-à-dire «non sélective et sans capacité d'accueil», pour éviter de se retrouver dans une formation qu'ils n'auraient pas choisie ».

D'autres mesures se rajoutent à ce dispositif. La première porte sur la création de commissions d'orientation post-secondaire dans 5 académies (l'académie de Toulouse en fait partie). Ces commissions visent à proposer aux lycéens qui ont choisi des vœux peu adaptés par rapport au bac qu'ils ont obtenus, d'autres affectations et à trouver des places aux bacheliers technologiques et professionnels qui respectivement n'auront pas réussi à intégrer un IUT ou une STS. Une deuxième vise à réduire les capacités d'accueil limitées des universités. Le Tribunal Administratif vient d'ailleurs de prendre un arrêté rendant illégal le tirage au sort des étudiants, bien qu'il n'oblige pas l'université à inscrire le candidat n'ayant pas été tiré au sort ! Une troisième mesure concerne les «vœux groupés» dans APB pour les filières en tension (PACES, STAPS, Droit et Psychologie), où une seule candidature générique sera désormais proposée aux futurs étudiants pour leurs territoires qui regrouperont plusieurs académies. Cela comptera pour une seule candidature en licence (sur 12 possibles) qui permettra au lycéen de classer par ordre de préférence plusieurs sous-vœux, chacun correspondant à la filière visée dans un établissement du secteur.

Enfin, le lycéen peut solliciter l'orientation active, démarche en lien avec les établissements, qui a pour but d'aider le lycéen en lui présentant un avis personnalisé sur ses choix de formation par rapport à son profil et son parcours d'études. Certaines universités ont d'ailleurs rendu cette étape préalable obligatoire. Il sera intéressant de voir si les différentes mesures mises en place pour cette nouvelle rentrée 2016/2017 jouent leurs rôles de régulateur et si l'université arrive à gérer l'afflux important de L1.

Sophie Cancel
Responsable de l'OFIP

- Editorial
- Nouvelles brèves
- Les enquêtes d'insertion professionnelle des diplômés 2013
- Mobilité internationale et professionnalisation
- Suivi des primo entrants en L1 en 2015-2016
- Les étudiants étrangers à UT1
- Travaux en cours de réalisation

Nouvelles brèves

L'équipe de l'OFIP va devoir réduire sa « voilure » pendant un laps de temps avec le départ en congé de maternité de Manon Brezault. .

L'OFIP a participé à la journée académique des Conseillers d'Orientation Psychologues le 2 juin 2016 en présentant deux études sur les néo-bacheliers d'UT1 Capitole, celle de 2014 concernant le projet professionnel des étudiants en lien avec leur réussite aux examens et celles de 2015 montrant l'importance du choix d'UT1 Capitole dans les vœux d'APB faits par les étudiants.

Le GTES et RESUP ont organisé sur Toulouse les 22, 23 et 24 juin 2016 des journées d'études sur la professionnalisation de l'enseignement supérieur. Manon Brézault y a présenté un article sur «La mobilité internationale, vecteur de professionnalisation du parcours des étudiants». Eva Walker s'est intéressée aux «Etudiants étrangers, quels parcours pour quelles réussites?»

Les 12^{èmes} Journées Nationales des Observatoires de l'enseignement supérieur se sont déroulées à Nancy du 23 au 25 septembre 2016.

L'OFIP participera le 26 janvier 2017 aux journées «Tremplin pour l'Emploi» organisées par le SUIO-IP.

Les enquêtes d'insertion professionnelle

Comme chaque année, l'OFIP réalise une enquête sur l'insertion professionnelle et les poursuites d'études des diplômés de Master 2 et de Licence Professionnelle entre 27 et 30 mois après leur diplomation. Cette enquête est commanditée par le ministère. Cette année, nous avons donc interrogé les diplômés de 2013. Les taux de réponse à cette enquête quantitative menée entre décembre 2015 et mi-mars 2016 sont les suivants : 70,1% pour les diplômés de Master 2 et 80,4% pour les diplômés de Licence Professionnelle.

Plus nombreux d'année en année à UT1, les diplômés de Master 2 et de Licence Professionnelle ne font pas tous les mêmes choix à l'issue de leur diplomation. Alors qu'un tiers des diplômés de Master 2 ont poursuivi des études l'année qui a suivi l'obtention de leur diplôme et autant pour les diplômés de Licence Professionnelle, les autres choisissent d'entrer sur le marché du travail.

Comment s'est passée cette entrée dans le monde du travail ? Ont-ils eu des difficultés à trouver un premier emploi ? Plus de deux ans après l'obtention de leur diplôme quelle est leur situation par rapport à l'emploi ?

Enfin, qui sont les diplômés qui choisissent de poursuivre des études après le Master 2 et la licence professionnelle ? Quelles études poursuivent-ils et dans quelles conditions ?

Ce sont autant de questions auxquelles l'OFIP a tenté de répondre cette année.

> Quelques éléments chiffrés

- Les diplômés de Licence Professionnelle -

Au 1er décembre 2015, soit 27 à 30 mois après l'obtention d'une LPro à UT1, 94% des diplômés entrés sur le marché du travail dès leur diplomation sont en emploi (taux d'emploi). Parmi les salariés, 88% occupent un emploi à durée indéterminée (EDI) et 80% un emploi intermédiaire ou cadre. Après une promotion 2012 pour laquelle la situation professionnelle des diplômés 27 à 30 mois après la LPro avait été moins bonne que pour la promotion précédente, on retrouve pour les diplômés 2013 une situation plus favorable. Comme les deux années précédentes, un diplômé sur deux considère plus de deux ans après sa diplomation qu'un diplôme inférieur au BAC+3 est suffisant pour exercer ses fonctions. Enfin, 36% des diplômés d'une LPro en 2013 (taux en hausse par rapport aux deux promotions précédentes) ont poursuivi des études l'année suivante, le plus souvent en Master, et dans un autre établissement d'enseignement supérieur qu'UT1.

Rapport d'analyse détaillé et synthèse de cette étude :

[Les diplômés de Licence Professionnelle 2013 en 2015](#)

- Les diplômés de Master 2 -

Au 1er décembre 2015, soit 27 à 30 mois après l'obtention d'un Master 2 à UT1, 93% des diplômés entrés sur le marché du travail dès leur diplomation sont en emploi (taux d'emploi). Parmi les salariés, 82% occupent un emploi à durée indéterminée (EDI) et 69% un emploi de cadre. Le taux d'EDI est très proche de ceux observés lors des deux enquêtes précédentes. En revanche, le taux d'emploi de cadres est en très nette baisse par rapport aux deux promotions précédentes. Toutefois, cette variable ayant fait l'objet d'un recodage par l'OFIP, ce résultat est à prendre avec précaution. En léger recul par rapport aux promotions précédentes, le taux des diplômés qui considèrent plus de deux ans après leur diplomation qu'un diplôme inférieur au bac+5 est suffisant pour exercer leurs fonctions est de 28%. Enfin, comme pour la promotion précédente, un tiers des diplômés d'un Master 2 en 2013 ont poursuivi des études l'année suivante, le plus souvent pour préparer des concours professionnels, un doctorat ou même un second Master 2.

Rapport d'analyse détaillé et synthèse de cette étude :

[Les diplômés de Master 2013 en 2015.](#)

Analyse des résultats pour chaque composante :

[Les diplômés de Master 2013 en 2015 par composante.](#)

> Les répertoires d'emplois

L'OFIP met à disposition des répertoires d'emplois par diplôme de Master et de Licence Professionnelle. Cette année encore, ces répertoires d'emplois ont été enrichis par les données recueillies lors de la dernière enquête auprès des diplômés 2013. Ces documents sont un outil d'information essentiel pour les publics lycéens et étudiants.

Répertoires d'emploi : [Les emplois après un Master et après une Licence Professionnelle](#)

> La situation professionnelle des diplômés de Master 2 en formation continue

Selon la définition que nous avons retenue (interruption des études pendant deux ans ou plus entre le baccalauréat et le Master 2), les diplômés en formation continue représentent 13% des répondants à l'enquête menée auprès de l'ensemble des diplômés de Master 2 d'UT1. Parmi ceux qui n'ont pas poursuivi d'études depuis, 89% sont en emploi entre 27 et 30 mois après l'obtention du diplôme, 7% à la recherche d'un emploi et 4% inactifs. Le taux d'emploi est donc de 93% au 1er décembre 2015.

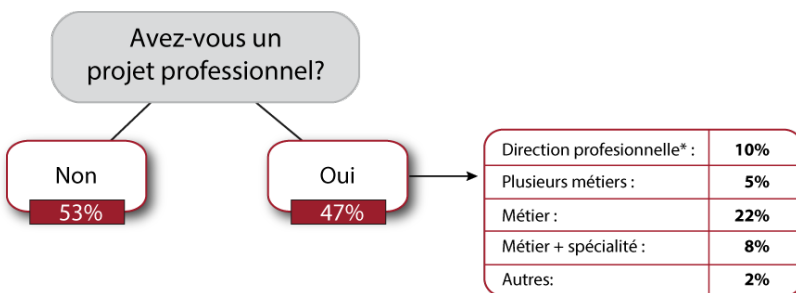
2 diplômés sur 3 qui étaient en emploi avant la préparation du Master 2 considèrent que l'obtention de ce diplôme leur a permis d'évoluer professionnellement. Ils mettent avant tout l'accent sur l'enrichissement des missions du poste qu'ils occupaient déjà, la possibilité de changer de poste au sein de la même entreprise, d'obtenir une promotion en changeant ou non d'entreprise ou de changer de métier. Concernant les diplômés qui étaient à la recherche d'un emploi avant la préparation du Master 2, 6 sur 10 jugent que cela leur a permis d'évoluer professionnellement en leur permettant de trouver un emploi et de changer de métier. Pour tous, ces évolutions professionnelles ont majoritairement eu lieu moins d'un an après l'obtention du Master 2.

Le projet professionnel en début de parcours

et le lien avec la réussite en L1.

Avec la mise en place d'APB, les lycéens sont amenés à s'interroger sur leurs poursuites d'études relativement tôt et de façon précise. Ces questionnements les amènent-ils à se positionner sur un projet professionnel avant leur arrivée à l'université? Au moment de leur inscription, nous les avons interrogés sur leurs projets professionnels. Nous avons catégorisé leurs réponses selon leurs degrés de précisions et nous en avons regardé l'influence sur la réussite aux examens de fin d'année. Il en ressort que si un étudiant sur deux déclare avoir un projet professionnel, celui-ci est finalement encore assez peu précis en ce début de parcours. On constate également qu'avoir un projet professionnel en début de parcours ne semble pas avoir d'influence sur les résultats à la fin de la 1^{ère}

année de Licence, sauf si celui-ci est défini à un niveau de métier avec spécialité.



*Nous regroupons sous le terme « **direction professionnelle** » les étudiants qui précisent uniquement un seul des items suivant : secteur d'activité, branche d'activité, fonction ou grade, entreprise en particulier ou établissement, secteur géographique.

Secteur d'activité exemple : économie du luxe, métiers de l'aéronautique

Branche d'activités : comptabilité, marketing, ressources humaines

Fonction/ grade : chef d'entreprise, auto-entrepreneur, officier

Entreprise/ établissement : chez airbus, dans l'armée, fonction publique

Secteur géographique : travailler à l'étranger

Plusieurs métiers : juriste ou notaire/ avocat ou journaliste/ banque ou enseignant...

Métier : juriste, avocat, journaliste, policier

Métier avec spécialité : juriste aux affaires familiales, avocat droit public, journaliste politique, policier brigade des mineurs.

Eva Walker

Les primo-entrants 2015/2016 de L1 d'UT1 Capitole

Qui sont les néo-bacheliers 2015/2016 d'UT1 Capitole ?

	AES	Droit	Economie	Global
Filles	54%	68%	45%	59%
Boursiers	60%	46%	35%	45%
Bac à 18 ans ou avant	61%	77%	82%	76%
Bac ES	50%	46%	48%	47%
Bac S	6%	20%	45%	26%
Bac L	3%	19%	0%	10%
Bac Techno	23%	10%	3%	10%
Bac Pro	17%	3%	3%	7%

> Admission Post-Bac « APB »

95% des néo-bacheliers ont choisi la formation dans laquelle ils se sont inscrits à UT1 Capitole dans leurs vœux et 58% l'ont choisie comme premier vœu de leur inscription sur APB.

> Le moment du choix de l'inscription dans la formation

- Avant janvier 2015 : 49% des néo-bacheliers ont fait leur choix (avant l'ouverture de la procédure APB)
- Avant juin 2015 : 79% des néo-bacheliers ont fait leur choix

(avant la fermeture de la procédure APB)

- 12% des néo-bacheliers ont fait leur choix après les résultats du bac

> Niveau d'études visé

- 13 % visent un niveau bac+3
- 54 % visent un niveau bac+5
- 20% visent un niveau supérieur à bac+5 (écoles spécialisées, doctorat,...)

> Les motivations pour s'inscrire à UT1

- 72% citent l'intérêt pour les disciplines et spécialités
- 52% citent leur projet professionnel
- 43% citent la notoriété de la formation/de l'établissement
- 40% citent la ville d'étude : Toulouse
- 31% citent la qualité de l'insertion professionnelle

Sophie Cancel

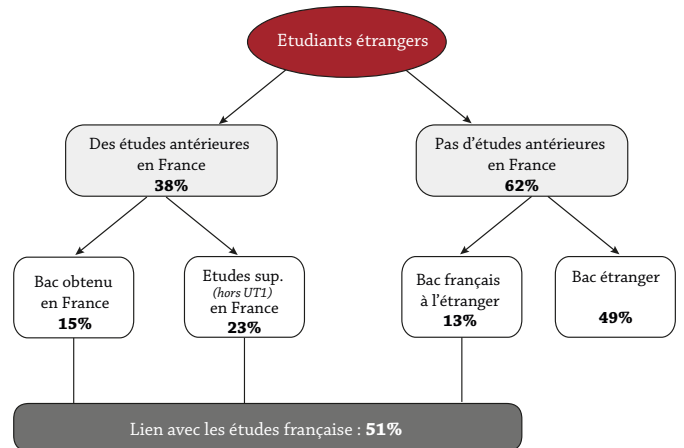
Les étudiants étrangers à UT1 Capitole

Quels parcours pour quelles réussites ?

Pour l'instant appréhendées essentiellement à partir de la nationalité, les statistiques officielles sur les étudiants étrangers mélangent des groupes aux parcours de vie bien différents. Cette diversité s'observe de façon immédiate à travers l'organisation de cette mobilité et de façon plus longitudinale avec le parcours de l'étudiant en France puis dans l'établissement.

Qui sont les étudiants étrangers ? Combien sont-ils et dans quelles formations s'inscrivent-ils ? Comment distinguer les étudiants résidents des étudiants en mobilité ? Quelle est la proportion d'étudiants étrangers qui viennent dans l'établissement sur une mobilité encadrée ? Quels liens ont-ils avec les études françaises ? Quelle est la durée de leur séjour dans l'établissement ? Cette durée est-elle relative aux cycles d'études suivis ? A une réussite plus ou moins rapide ? Au profil de mobilité de l'étudiant ?

La diversité des types de séjours des étudiants étrangers est ainsi détaillée dans cet article (voir lien ci-dessous). Elle rend compte de la grande hétérogénéité qui existe au sein de la catégorie des étudiants étrangers et qui ne peut être simplement analysée par un unique indicateur de nationalité.



[Lien vers l'étude complète](#)

Eva Walker

Quels parcours pour quelles conditions de vie?

Les enquêtes menées régulièrement par l'Observatoire national de la Vie Etudiante sur les conditions de vie des étudiants montrent que les étudiants étrangers sont systématiquement moins satisfaits de leurs conditions de vies que leurs homologues français, en particulier sur les questions de ressources financières et de logement. Qu'en est-il des étudiants d'UT1 ? Ces conditions matérielles étant également très variables d'un étudiant à l'autre, on peut se demander quelles sont alors leurs influences sur le parcours global d'études de ces étudiants ?

Une nouvelle analyse de l'enquête conditions de vie menée en 2011/2012 en partenariat entre les trois universités toulousaines et l'IEP a été effectuée afin de répondre à ces questions. L'analyse porte d'une part sur les étudiants étrangers de l'établissement UT1 Capitole et en fonction de leur parcours dans l'établissement, et d'autres part sur les étudiants français de l'établissement puis sur les étudiants français des trois universités toulousaines (hors sites délocalisés) afin d'avoir une comparaison au niveau régional.

Cette étude (voir lien ci-dessous) montre que les étudiants étrangers sont très dépendants des aides financières fournies par leur entourage familial et leur autonomie reste très relative pour la plupart. Les mobilités individuelles sont prédominantes et le nombre d'étudiants étrangers effectuant un parcours d'études en France sans bourse d'études est important. Sans aide financière de la cellule familiale, plusieurs se retrouvent alors en grandes difficultés économiques avec des conséquences sur leurs parcours d'études, en particulier sur les renoncements en début de parcours et plus spécifiquement pour les étudiants résidents.

La prise en compte de la diversité de la catégorie des « étudiants étrangers » permet ainsi de souligner que les conditions de vie et d'études comme le degré d'autonomie, les formes de mobilité, les ressources financières jouent un rôle sur la réussite et les poursuites d'étude pour les étudiants étrangers venus faire des études à l'Université Toulouse 1 capitole.

[Lien vers l'étude complète](#)

Eva Walker

La mobilité internationale des étudiants comme vecteur de professionnalisation de leur parcours.

A l'université Toulouse Capitole, le développement des enseignements en anglais et la création de doubles diplômes en collaboration avec des universités étrangères ou de licences bilingues visent à accroître les compétences internationales des étudiants. Par ailleurs, l'Université permet aux étudiants d'effectuer une mobilité à l'étranger par l'intermédiaire de programmes d'échanges internationaux ou de doubles diplômes. Dans ce cadre, l'OFIP a mené une étude sur la mobilité des étudiants pendant leur cursus universitaire, que celle-ci se déroule dans le cadre des études, d'un stage, d'un emploi saisonnier ou d'un séjour linguistique.

Quel est le profil des diplômés qui ont effectué une mobilité internationale pendant leur cursus universitaire ? Accèdent-ils plus facilement à l'emploi et occupent-ils des emplois différents des autres ? Quelles sont les compétences transversales acquises par les étudiants pendant un séjour à l'étranger ? Comment valorisent-ils la mobilité internationale sur le marché du travail ? Ce sont autant de questions auxquelles l'OFIP s'est intéressées et pour lesquelles une analyse détaillée a été publiée.

En résumé, 31% des diplômés de Master 2 d'UT1 sont partis à l'étranger entre l'obtention de leur baccalauréat et celle de leur Master en 2014, 37% n'ont pas effectué un tel séjour mais l'avaient envisagé et 32% n'ont jamais songé à une telle expérience. La capacité de mobilité lors de la recherche du premier emploi, plus souvent présente chez ceux qui ont effectué un séjour à l'étranger pendant leur cursus, favorise l'accès à un emploi de cadre et à dimension internationale. Par ailleurs, la mobilité internationale peut être utilisée auprès des employeurs comme une garantie de compétences acquises. Cette expérience est pour eux un gage d'autonomie, de capacité à prendre des décisions, à relever de nouveaux défis, à s'exprimer dans une langue étrangère, etc. Enfin, les diplômés qui ont expérimenté la mobilité internationale ont été amenés très tôt à réfléchir à leur projet personnel et professionnel. Acquérir une capacité à donner du sens à son parcours par une prise de conscience et un examen de ses pratiques, de ses connaissances et de ses compétences semble constituer une étape importante pour faciliter l'entrée sur le marché du travail des diplômés.

Manon Brezault

> Autres études réalisées

- Les inscrits en L1 à UT1 2014/2015 et leur réussite : L'OFIP a débuté au mois de mai 2015 une enquête pour la Direction Générale des Services. Cette étude essaie de comprendre en fonction du baccalauréat des étudiants leur taux de réussite en L1. De plus, cette étude prend en compte dans son analyse le taux de présence des étudiants aux examens.
- Etude sur les parcours des étudiants inscrits en Licence bilingue à UT1 Capitole.
- Evaluation des ateliers de conversation du CRL à destination des étudiants de Licence 3 de l'IAE
- Etude sur les parcours des diplômés d'un Master 2 de Droit en Anglais et en double diplôme
- Questionnaire de satisfaction des étudiants d'UT1 sur leur préinscription en ligne.

Les travaux

en cours de réalisation

ENQUÊTES EN COURS OU EN PROJET

> Les primo entrants 2016/2017.

Enquête sur les néo-bacheliers 2016 inscrits à UT1 en 2016/2017, qui portera sur l'orientation active des vœux émis par les étudiants sur APB.

> Usages des TICE par les enseignants

Elaboration d'un questionnaire destiné aux enseignants d'UT1 afin d'avoir un retour sur leurs équipements en matériel informatique et leurs usages ou non des TICE pour les cours afin de répondre aux mieux aux attentes des enseignants.

> Les reprises d'études

Etudes sur les personnes qui reprennent des études à l'université après avoir interrompu leur parcours. Quels types d'études préparent-elles ? Quelles situations recouvre le terme de « reprise d'études » ?

> Orientation, APB et réussite

Quels sont les déterminants de la réussite que l'on peut observer chez les néobacheliers au moment la transition postsecondaire? Cette étude propose d'analyser finement les candidatures des étudiants via le portail en ligne APB (Admission Post Bac) en lien avec leur réussite en fin d'année de L1.